

**Sujet :**[INTERNET] Quelques remarques et photos de la part d'un particulier vis-à-vis l'enquête sur la restauration et la gestion de la Dronne

**Date :**Thu, 17 Sep 2020 12:07:13 +0200

**De :**> Jeremy Harding (par Internet) <jeremy.harding.7.7@gmail.com>

**Répondre à :**Jeremy Harding <jeremy.harding.7.7@gmail.com>

**Pour :**"ddt-pprg-dronne  
24/SEER

## **QUELQUES REMARQUES SUR LA SITUATION EN AMONT DU BARRAGE AUX EGLISOTTES,**

**Septembre 2020**

Suite à un rendez-vous avec Anne Hermann-Lorrain, le 31 août à la mairie de La Roche Chalais, je me permets sur ses conseils d'ajouter quelques mots et quelques photos au modeste avis que j'ai déjà donné.

J'habite près du Biot et de la Chalaure, deux cours d'eau concernés par le grand chantier prévu par le SRB de la Dronne. Ma propriété se situe à La Moulinasse-Nord, en ZM01, St Michel de Rivière, commune de La Roche Chalais, parcelles 80, 82 et 83, et elle donne sur la Dronne même. Je suis donc bien placé pour témoigner d'une menace plutôt grave qui pèse sur les arbres des deux berges (Dordogne et Gironde d'un côté, Charente-Maritime de l'autre), depuis la mise hors service du barrage en aval, aux Eglisottes.

Chez nous, il s'agit moins de zones ripisylves à proprement parler que de *couloirs* sylvestres, qui suivent – et stabilisent – les deux berges sur plusieurs kilomètres, et sont constitués en majorité d'aulnes glutineux et de frênes, avec, ici et là, la présence de saules et d'autres espèces.

Avec la défaillance du barrage, le niveau d'eau a nettement baissé – au moins d'un mètre mais bien souvent plus – et ceci (hors les crues) en quasi-permanence. Les conséquences sur les arbres sont déjà évidentes et elles s'annoncent inquiétantes pour les berges, les espèces aquatiques et même les oiseaux (aquatiques et autres).

L'aulne glutineux, nous le savons, est déjà atteint par une espèce de phytophthora, mais il semblerait que la période entre l'apparition des symptômes et la mort soit devenue plus courte depuis que le barrage n'est plus en fonction. Quant aux frênes, leur racines – comme celles de tous les arbres dans les deux couloirs – sont désormais à l'air libre et leur feuillage est de plus en plus clairsemé.

Au confluent du Biot et de la Dronne, on découvre une plage entourée en profondeur d'une prolifération de végétaux aquatiques.

C'est donc avec inquiétude que je fais part de mes réflexions de riverain à l'enquête.

Jeremy Harding

La Moulinasse

St Michel de Rivière

24490 La Roche-Chalais

[Veuillez trouver ci-joint quelques photos, six en total]



1. Berge en Charente-Maritime (La Barde, 17360), vue d'en face, de la berge en Dordogne (LD La Moulinasse, 24490)



2. Débarcadrière, berge côté Charente-Maritime, vue d'en face, du LD La Moulinasse



3. Racines (dont d'aulnes glutineux, côté la Barde, où la maladie semble moins avancée que sur la rive en face)



4. Racines exposées et création d'une nouvelle plage, côté Dordogne, LD La Moulinasse, où le Biot rencontre la Dronne



5. Nouvelle plage Biot/Dronne (détritus du Biot et lit de la rivière)



6. Vue d'en bas, du LD La Moulinasse : le pont qui relie La Barde 17360 et St Michel de Rivière 24490

